



Institut National de la Consommation

Reprise des résultats d'essais comparatifs par les industriels.

Suite à la parution des résultats de l'essai comparatif relatif aux chips, l'Institut National de la Consommation tient à informer les industriels détenteurs des marques et des références objets de l'essai comparatif que la reprise des dits résultats est soumise à l'accord du centre d'essais.

Il est à noter également que tout moyen écrit, parlé ou visuel par lesquels le propriétaire de la référence en question porte à la connaissance du grand public directement ou indirectement est considéré une reprise des résultats des essais comparatifs.